

## COMPTE-RENDU

### Réunion d'information sur le projet de création d'un parvis rue Gouffrand

Lundi 27 septembre 2021, Foyer Fraternel



Etaients présents :

- 10 habitants
- Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin Public
- Damien Bergeon, Jean-Luc Rouxel, Pôle territorial de Bordeaux, Direction du développement et de l'aménagement
- Guillaume Mangane, Mairie de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public
- Véronique Augé, Stéphanie Goudy-Crouail, Assistantes de Bernard Blanc
- Oriane Lefeuvre, Pauline Legardien, Cellule concertation

## INTRODUCTION DE BERNARD BLANC

Bernard Blanc remercie les habitants pour leur présence ainsi que l'équipe du Foyer Fraternel pour son accueil. Cette réunion a pour but de présenter le projet de création d'un parvis rue Gouffrand devant le Foyer Fraternel et la salle Gouffrand. L'objectif est d'apaiser la rue afin de répondre aux attentes des riverains.

## PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

### Enjeux

Ce projet est le fruit de plusieurs interpellations de riverains quant aux difficultés de stationnement et d'excès de vitesse dans la rue. Il s'agit notamment de :

- Coordonner le bon déroulement des chantiers privés très nombreux dans la rue
- Terminer la rénovation de la rue (changement du revêtement de la chaussée)
- Apaiser la rue (vitesse)
- Développer du stationnement vélo

### Projet

Lorsqu'il y a une ligne droite sans obstacle, des problèmes de vitesse sont recensés. Ce projet vise donc à créer un parvis piéton devant le Foyer Fraternel et la salle Gouffrand qui servira de chicane de circulation, réduira la largeur de la chaussée donc la vitesse. La création de ce parvis de 3 m de large permettra une extension des trottoirs et un déplacement des bordures sur la chaussée. Les entrées et sorties des usagers des deux lieux seront alors sécurisées. La circulation sera déportée sur l'actuelle ligne de stationnement ce qui réduira le nombre de places. Des arceaux vélos seront aussi implantés.

D'autres axes sont prévus :

- Mise aux normes du passage piéton à l'angle de la rue Berthelot (interdiction de stationner contre un passage piéton pour dégager la visibilité),
- Maintien de 5/6 places de stationnement véhicules légers sur les 13 existantes,
- Création de 2 zones de stationnement vélo (devant le Foyer Fraternel et à côté du passage piéton),
- Maintien de tous les accès garage.

Certains points sont en réflexion :

- Sécuriser encore plus les entrées et sorties de l'école maternelle Berthelot (programme La rue aux enfants),
- Mise en zone 30 de toute la ville, en zone 20 de la rue Barreyre,
- Stationnement payant jusqu'à la rue du Jardin Public.

Le nouveau revêtement du parvis sera en pavé et en cales bordelaises. Du mobilier urbain anti-intrusion sera installé. L'assainissement sera repris. En revanche, les trottoirs ne seront pas refaits.

Un double sens cyclable en sens opposé à la circulation sera matérialisé.

### Travaux

De l'amiante a été détectée dans une partie de l'enrobé actuel de la chaussée. Il sera nécessaire de la retirer. Pour ce faire, le chantier sera rendu clos et indépendant pendant 48h. Un barriérage de 2 m de haut sera installé et les ouvriers seront équipés de protections individuelles. L'accès aux garages sera impacté, les véhicules devant être sortis avant et pendant toute l'opération. Les riverains seront informés au moins une semaine avant. En fin d'opération, des mesures d'empoussièrement seront réalisées et permettront de replier les installations de chantier.

## **Planning**

Les travaux vont durer environ un mois. La création du parvis commencera en janvier 2022. La chaussée sera d'abord fraisée entre la rue Camille Godard et la rue Berthelot puis sur la deuxième partie (avec la mise en place du process réservé à l'amiante). Le tapis sera refait sur toute la longueur.

D'autres travaux privés sont prévus juste après :

- Travaux de La Poste (9 mois)
- Travaux aux 14/16 (6 mois)
- Travaux au 6 par le Foyer Fraternel (début mai jusqu'à fin août)

## **ECHANGES AVEC LES HABITANTS**

**Entre le 27 et le 29, les voitures butent sur l'enrobé.**

**Damien Bergeon :** Le caniveau sera refait et la chaussée rabotée pour améliorer l'accès aux garages.

**Pourquoi ne pas passer la rue en zone 20 ?**

**Damien Bergeon :** La zone 20 est une zone de rencontre avec un usage piétonnier sur la chaussée. Dans cette rue, il y a quand même des déplacements de véhicules. Si l'idée de la zone 20 est déviée de son sens, elle n'a pas d'intérêt. L'effet de chicane va créer un ralentissement.

**Les rayons de braquage en sortie de parking des 14 et 16 (juste en face le parvis) seront plus courts ?**

**Damien Bergeon :** Des études de giration sont réalisées et elles sont toujours plus contraignantes que la réalité.

**Sur le parvis, il y aura des barrières ?**

**Damien Bergeon :** On alterne barrières et potelets.

**En face le parvis, les places de stationnement seront supprimées ?**

**Damien Bergeon :** Oui il y aura au moins 5 places en moins.

**Il y a plusieurs établissements qui reçoivent des livraisons, comment ça va se passer pendant les travaux ?**

**Damien Bergeon :** En fonction des phasages, les approvisionnements seront à anticiper par rapport aux travaux. Vous serez prévenus à l'avance.

**Guillaume Mangane :** Des flyers d'information avec la date précise des travaux seront distribués dans les boîtes aux lettres.

**Comment ça se passe pour les accès piétons et véhicules ?**

**Damien Bergeon :** La rue sera en impasse quand le parvis sera créé. Le cheminement piéton est garanti devant le parvis pendant les travaux. Tous les soirs, la chaussée sera accessible devant le parvis.

**Comment ça va se passer pour les poubelles pendant les travaux ?**

**Jean-Luc Rouxel :** Soit il y aura des bacs de collecte collectifs soit la collecte en porte à porte sera maintenue. A voir avec le service de la collecte.

**Serait-il possible de mettre des arceaux pour les vélos cargos devant La Poste ? Avec un parvis devant le 6 ?**

**Guillaume Mangane** : Ce sera à étudier pour les années à venir mais il est possible d'enlever une place de stationnement et de mettre des arceaux vélos.

**Une bouche d'égout est en mauvais état, sera-t-elle reprise ?**

**Damien Bergeon** : Oui si elle est en mauvais état.

**Serait-il possible de mettre une place de manutention devant le 20 ? Car il y a un réseau de coworking d'artisans qui reçoit régulièrement des livraisons.**

**Jean-Luc Rouxel** : C'est possible.

**Pourquoi ne pas refaire les trottoirs ?**

**Damien Bergeon** : Ce n'est pas une réfection générale de voirie. Ce n'est plus le même coût sinon.

**Avec la chicane, les voitures ne vont pas réaccélérer ?**

**Damien Bergeon** : Non il n'y aura pas besoin de reprendre de la vitesse.

## **CONCLUSION DE BERNARD BLANC**

Bernard Blanc remercie les habitants pour leur participation.

Fin de séance